



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 23 MAI 2024 - N° 2024/47

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2^{ème} session extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 15 mai 2024

Date affichage : 24 mai 2024

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 14 Pour : 14

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Carine MOULY-MESAGLIO, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF et Claude NEREAU

Excusés : Olivier CHARRON, Claire RAMBEAU-LEGER, Gaëtan BUREAU et Marc LIONARD

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Ludovic GIRARD

OBJET : **Validation d'attribution d'une prime de passage d'une course cycliste organisée par APOGE CYCLISTE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune était sur le parcours de la 3^{ème} étape de l'épreuve cycliste les « 41^{ème} boucles de la Charente-Maritime » le dimanche 05 mai 2024.

Cette épreuve, organisée par le club cycliste Association Pons Gémozac Cycliste, est inscrite au calendrier national élite de la Fédération Française de cyclisme et compte pour le challenge Raymond Pulidor.

Afin de rendre le passage dans notre commune plus attractif, il est proposé d'attribuer une prime aux trois premiers coureurs à l'issue du sprint disputé sur une ligne mise en place par l'organisateur.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une prime d'un montant de 100,00 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents :

- **D'ATTRIBUER** une prime d'un montant de 100,00 euros à l'association APOGE CYCLISTE
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

